



PROGRAMME

FORMATION
OBLIGATOIRE

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

PUBLIC : La formation s'adresse à toute personne devant exercer la fonction SST au sein de l'établissement et traite principalement de l'intérêt de la prévention des risques professionnels et des règles d'intervention.

Un sauveteur secouriste du travail (ou SST) est un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence et dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés. Il a également un rôle essentiel en matière de prévention (capable d'identifier les risques au sein de l'entreprise et de faire remonter les informations auprès des personnes concernées).

PRÉ REQUIS : Aucun OBLIGATOIRE AU DESSUS DE 20 SALARIÉS

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Situer le rôle du SST dans et en dehors de l'entreprise.
- Rechercher les risques et les dangers persistants pour mieux protéger.
- Examiner la victime et faire alerter.
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime.

Taux d'acquisition : 100%

Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 100%

MÉTHODE :

VALIDATION DE LA FORMATION :

Un certificat de SST, valide 24 mois, sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant satisfait à l'évaluation continue et au test d'évaluation. A l'issue des 24 mois, le candidat devra passer une journée de maintien et actualisation des compétences (MAC).



14 HEURES



INTER ET INTRA ENTREPRISES
6 À 10 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

DÉTAIL DE LA FORMATION

SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

- Accidents du travail
- Rôle du sst
- Prévention des risques professionnels

PROTÉGER ET PRÉVENIR

- Prévention, rechercher les dangers persistants
- Supprimer ou isoler les dangers dans une situation de travail

EXAMINER ET ALERTER

- Examiner et rechercher les signes de détresse sur la victime
- Définir l'ordre des priorités
- Organisation des secours, transmission du message
- Choisir la personne la mieux adaptée pour alerter
- Qui informer en fonction de l'organisation de l'entreprise

SECOURIR

- Examen de la victime, effectuer l'action adéquate à son état
- Vérifier le déroulement de l'action, savoir anticiper

EXERCICES PRATIQUES

- Saignement, arrêt respiratoire, blessé inconscient
- Fractures, brûlures, plaies, étouffement, réanimation cardio-pulmonaire
- Démonstration défibrillateur automatisé externe sur adulte et enfant
- Mises en situations

ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS

INTERVENANTS :

Intervenants habilités par l'INRS.